NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201756 - Parties sommitales du Forez et hautes chaumes

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site
FR8201756

1.3 Appellation du site
Parties sommitales du Forez et hautes chaumes

1.4 Date de compilation
31/12/1995

1.5 Date d'actualisation
21/09/2020

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 09/12/2016
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/07/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032878982&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,85806°

Latitude : 45,6616°

2.2 Superficie totale

6149 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
42	Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
42012	BARD
42039	CHALMAZEL-JEANSAGNIERE
42040	CHAMBA
42045	CHAMBONIE
42107	GUMIERES
42121	LERIGNEUX
42159	NOIRETABLE
42188	ROCHE
42205	SAINT-BONNET-LE-COURREAU
42238	SAINT-JEAN-LA-VETRE
42298	SAUVAIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A|B|C|D	A|B|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 *Landes sèches européennes*		1420,3 *(23,1 %)*		G	A	C	A	A
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	745,3 *(12,12 %)*		G	A	C	A	A
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		72,1 *(1,17 %)*		G	A	C	A	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		5,8 *(0,09 %)*		G	A	C	A	A
6520 *Prairies de fauche de montagne*		427,5 *(6,95 %)*		G	A	C	A	A
7110 *Tourbières hautes actives*	X	219 *(3,56 %)*		G	A	C	A	A
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		65,2 *(1,06 %)*		G	A	C	A	A
7150 *Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion*		1,5 *(0,02 %)*		G	A	C	A	A
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		15,23 *(0,25 %)*		G	A	C	A	A
91D0 *Tourbières boisées*	X	254,08 *(4,13 %)*		G	A	B	A	A
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		1761,2 *(28,64 %)*		G	A	C	A	A
9140 *Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius*		103,34 *(1,68 %)*		G	A	C	A	A
9410		103,34		G	A	C	A	A

Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)		*(1,68 %)*						

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	6216	*Hamatocaulis vernicosus*	p			i	P	DD	C	C	A	C
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p			i	P	DD	C	B	B	B
P	1385	*Bruchia vogesiaca*	p			i	P	DD	B	B	A	C
P	1386	*Buxbaumia viridis*	p			i	P	DD	C	A	B	A
P	1387	*Orthotrichum rogeri*	p			i	P	DD	B	B	A	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
A		Rana temporaria			i	C		X	X		X	
B		Streptopelia turtur	22		p	P			X		X	
I		Boloria aquilonaris	13	13	localities	P			X			
P		Andromeda polifolia			i	P						X
P		Anthoxanthum aristatum				P						X
P		Arnica montana				P		X				X
P		Campanula cervicaria				P			X			
P		Carex diandra				P						X
P		Carex laevigata				P						X
P		Carex lasiocarpa				P						X
P		Carex limosa			i	P						X
P		Carex pauciflora				P						X
P		Cirsium erisithales				P						X
P		Cytisus decumbens				P						X
P		Diphasiastrum alpinum			i	P						X
P		Diphasiastrum x oellgaardii			i	P						X
P		Diphasiastrum tristachyum			i	P			X			
P		Drosera rotundifolia			i	P						X
P		Dryopteris oreades				P						X

P		*Epipogium aphyllum*			i	P			X			
P		*Erica vagans*				P						X
P		*Gagea villosa*				P						X
P		*Gentiana lutea*				P		X				X
P		*Gentiana pneumonanthe*				P						X
P		*Huperzia selago*				P		X	X			X
P		*Juncus capitatus*				P						X
P		*Luzula desvauxii*				P						X
P		*Luzula sudetica*				P						X
P		*Lycopodiella inundata*			i	P			X			
P		*Lycopodium alpinum*				P		X				X
P		*Lycopodium annotinum*				P		X				
P		*Lycopodium clavatum*				P		X				
P		*Lycopodium tristachyum*				P		X				X
P		*Pedicularis palustris*				P						X
P		*Pinguicula grandiflora*				P						X
P		*Pyrola chlorantha*				P						X
P		*Rhynchospora alba*				P						X
P		*Salix bicolor*				P						X
P		*Scheuchzeria palustris*			i	P						X
P		*Scleranthus uncinatus*				P						X
P		*Sedum villosum*				P						X
P		*Senecio cacaliaster*				P						X

P		*Vaccinium microcarpum*				P						X
P		*Vaccinium oxycoccos*				P						X
P		*Vicia orobus*				P						X
P		*Wahlenbergia hederacea*				P						X
P		*Empetrum nigrum subsp. nigrum*				P						X
R		*Lacerta agilis*			i	R	X		X		X	
R		*Lacerta vivipara*			i	C						X
R		*Podarcis muralis*			i	C	X		X		X	
R		*Vipera berus*			i	R			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	27 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	12 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	11 %
N16 : Forêts caducifoliées	33 %
N17 : Forêts de résineux	10 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %

Autres caractéristiques du site

Le massif du Forez, situé au nord-est du Massif central, est un massif cristallin orienté nord-sud et constituant la limite naturelle de deux régions administratives : Auvergne et Rhône-Alpes. Il s'agit d'un paysage caractéristique de croupes molles ; la partie sommitale du massif a été érodée par les glaciers.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

La qualité du site tient en grande partie au mode d'exploitation extensif des estives. Une intensification et à l'inverse une déprise agricole viendraient compromettre le maintien de certains habitats d'intérêt communautaire.

Toute modification de la gestion sylvicole traditionnelle (futaie jardinée) et la transformation de la forêt en une futaie régulière de résineux ou la réalisation de coupes à blanc pourraient compromettre la pérennité de nombreux milieux humides (tourbières, mégaphorbiaies
).

D'autres milieux remarquables, et notamment certaines tourbières hautes actives, ne nécessitent aucune gestion ou peu de gestion, car ils semblent en équilibre. Cet équilibre pourrait être rompu par toute modification hydraulique.

4.2 Qualité et importance

La partie sommitale du massif du Forez est couverte de landes à callune et myrtille et de pelouses d'altitude (entre 1200 et 1634 m) appelées "Hautes Chaumes". Elles font l'objet d'un pâturage d'estive traditionnel qui contribue à la diversité des milieux biologique et paysager.

Les conditions climatiques et pédologiques (contraste de température, enneigement, vent...) ont imposé un cortège floristique original et adapté, dans lequel on retrouve des espèces relictuelles de la période glaciaire, ainsi que des végétaux de l'étage subalpin.

Le pourtour des "Hautes Chaumes" est essentiellement forestier, largement dominé par une sapinière dense exploitée depuis longtemps en futaie irrégulière.

Au sein des "Hautes Chaumes", tout comme dans la zone forestière, se rencontrent de nombreux milieux humides : congères tardives, tourbières, mégaphorbiaies, zones humides subalpines, qui regroupent les enjeux floristiques majeurs.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A08	Fertilisation		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02.01	Intensification agricole		I
M	B01.01	Plantation forestière en milieu ouvert (espèces autochtones)		I
M	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		B
M	I02	Espèces autochtones problématiques		B
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
M	J02.01	Comblement et assèchement		B
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		B
M	J02.06	Captages des eaux de surface		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	A05.01	Elevage		I
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	1,7 %
Propriété privée (personne physique)	95 %
Domaine public de l'état	3,3 %

4.5 Documentation

- Document d'objectifs 2008 # 2013 du site Natura 2000 « Hautes Chaumes du Forez » - Site désigné au titre de la directive « Habitats » - FR8201756 # Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels # validé par le Comité de pilotage le 20 décembre 2007 - 163 pages (8,5 MO).

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	13,78 %
93	Réserve naturelle régionale	4,66 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Livradois-Forez	*	14%
93	Jasseries de Colleigne	+	5%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Ce site s'étend sur 12 communes du département de la Loire.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Communauté d'agglo Loire-Forez

Adresse : 17 bd de la Préfecture 42600 Montbrison

Courriel : benedictechalaye@loireforez.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201756

Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523825/2007-document-d-objectifs-natura-2000-parties-sommitales-du-forez-et-hautes-chaumes-fr8201756

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201756 " Parties sommitales du Forez et hautes chaumes " a été validé le 20 décembre 2007.

Afin de maintenir la diversité des landes sommitales des "Hautes Chaumes", il convient de maintenir des pratiques pastorales traditionnelles, qui permettraient d'éviter l'extension de la nardaie et de certains boisements.

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (définis avec les acteurs locaux) :
- Maintenir et rétablir l'ouverture de l'espace en favorisant le développement de la lande à callune et des pelouses par une gestion agricole adaptée.
- Maintenir la gestion sylvicole traditionnelle (fûtaie jardinée ou irrégulière) dans les secteurs où elle subsiste.
- Assurer la pérennité des milieux humides.

INSTRUMENTS REGLEMENTAIRES, CONTRACTUELS ET FINANCIERS :
- Mesures agri-environnementales (MAE), et notamment les MAE territorialisées sur les milieux agropastoraux (landes, pelouses, prairies
).
- Contrats Natura 2000 en milieux non agricoles (forêts, tourbières
).